

occupé de donner à son télégramme une rédaction assez explicite pour parer à une explication malveillante. Il n'a posé aucun fait qui ne pût être avoué par un homme d'honneur; c'est là le résultat de nos investigations.»²³⁾

A la séance du 9. 12. 1896, au cours de la discussion du Budget, il y eut un incident lorsque — au grand scandale des députés — G.M. Spoo se servit de l'idiome luxembourgeois. Après le discours du député démocrate (qui venait d'entrer au parlement grâce au concours de la Droite que lui avait ménagé son ami Brincour),²⁴⁾ le président Ch. Simons demanda à la Chambre «s'il doit être permis de se servir de l'idiome du pays dans nos débats publics.» Par 30 voix contre 1 (Spoo) et 1 abstention (Brincour), il fut décidé de bannir le luxembourgeois des débats parlementaires.

Voici comment Brincour motiva son abstention: «La question constitutionnelle n'est pas claire à mes yeux et, d'autre part, quant à la question de convenance, l'hon. M. Spoo vous a prouvé par son discours qu'on peut très bien exprimer, à l'aide du patois luxembourgeois, des idées élevées et des sentiments profonds.»²⁵⁾

Longtemps — jusqu'à l'affaire Merenberg — Joseph Brincour fut un des adversaires les plus farouches de Paul Eyschen. Cela ne l'empêchait pas d'être assez lié avec Mathias Mongenast, directeur-général des Finances, pour le département de qui il plaidait pour ainsi dire tous les procès.

Si l'on en croit Emile Prum, la coalition anti-Eyschen — qui comprenait à ce moment également Charles Simons et Auguste Laval (v. fasc. XII, p. 577) — «avait non seulement pour but la chute du ministère Eyschen, mais encore son remplacement... , plusieurs des coalisés s'intéressant surtout à ce second acte.»²⁶⁾

C'est peut-être aussi de ce point de vue là qu'il faut expliquer le fait qu'un libre-penseur comme Brincour rallia les députés catholiques lorsqu'il s'agissait de voter en 1898 les modifications de la loi scolaire libérale de 1881.

Le projet de loi accordant une augmentation des traitements des instituteurs était sur le point d'être voté lorsque surgit Emile Prum avec son fameux amendement qui devait remplacer le personnel enseignant sous le contrôle du clergé.

L'attitude de Brincour, en l'occurrence, était d'autant plus étrange que pas plus tard que le 26. 11. 1897 il avait pris prétexte d'un événement, qu'il dit lui-même être prescrit puisqu'il s'était passé en 1895, mais qu'il ne manqua pas de qualifier de flagrante violation de la Constitution.

Il s'agit de la réunion de quelques centaines d'instituteurs à l'Hôtel Brosius, convoqués pour discuter de leur situation matérielle (que tout le monde, le Gouvernement inclus, jugeait déplorable), et où surgit — par ordre du directeur-général — l'inspecteur principal Witry, qui réussit à empêcher que les débats ne fussent continués. Cette démarche, insolite selon Brincour, lui fournit l'occasion pour diriger une attaque en règle contre le gouvernement Eyschen-Kirpach, ce dernier, par ailleurs, fort apprécié par Brincour, comme le prouvent son appui donné à la loi scolaire de 1881 et son intervention à la séance de la Chambre du 26. 4. 1894.²⁷⁾